



# AISM GLOBAL OPPORTUNITIES FUND

Fonds Commun de Placement

Rapport annuel incluant les états financiers révisés

au 31 décembre 2021

R.C.S. Luxembourg K1712

# AISM GLOBAL OPPORTUNITIES FUND

## Table des matières

Organisation	3
Rapport du Conseil d'Administration	4
Rapport du réviseur d'entreprises agréé	5
AISM LOW VOLATILITY FUND	9
Notes aux états financiers	15
Informations non auditées	21

Aucune souscription ne peut être acceptée sur base des rapports financiers. Les souscriptions ne sont valables que si elles ont été effectuées sur base du prospectus en vigueur et du document intitulé « Informations clés pour l'investisseur ». Le prospectus ne peut être distribué qu'accompagné du dernier rapport annuel audité et du dernier rapport semi-annuel non-audité si celui-ci est plus récent que le rapport annuel audité.

# AIMS GLOBAL OPPORTUNITIES FUND

## Organisation

### **Société de Gestion:**

ALPHA INVESTOR SERVICES  
MANAGEMENT  
21, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg

### **Conseil d'Administration de la Société de Gestion:**

Monsieur Carlo PECCHINOTTI, Président  
(jusqu'au 22 avril 2021)  
49, rue des Champs, L-8053 Bertrange

Monsieur Rodolfo ALEMANNI, Président  
(à partir du 22 avril 2021)  
Via Zorzi 30, CH-6900 Paradiso-Suisse

Monsieur Charles HAMER, Administrateur  
69, rue des Carrières, L-1316 Luxembourg

Monsieur Pietro INVERNIZZI, Administrateur  
Viale Cassone 4, CH-6963 Pregassona-Suisse

Monsieur Vincent DECALF, Administrateur  
3, rue de l'Orée du Bois, L-7215 Bereldange

### **Dirigeants de la Société de Gestion:**

Monsieur Victor MASSUE,  
17, rue Philippe II, L-2340 Luxembourg

Monsieur Vincent DECALF,  
3, rue de l'Orée du Bois, L-7215 Bereldange

Monsieur Carlo PECCHINOTTI, Président  
(jusqu'au 22 avril 2021)  
49, rue des Champs, L-8053 Bertrange

Monsieur Giorgio ABRAINI,  
29, rue du Soleil, L-2544 Luxembourg

### **Banque Dépositaire:**

CACEIS Bank, Luxembourg Branch  
5, allée Scheffer  
L-2520 Luxembourg

### **Administration Centrale:**

CACEIS Bank, Luxembourg Branch  
5, allée Scheffer  
L-2520 Luxembourg

### **Auditeur:**

MAZARS Luxembourg  
5, rue Guillaume J. Kroll  
L-1882 Luxembourg

### **Agents en charge du service financier:**

#### Au Luxembourg:

CACEIS Bank, Luxembourg Branch  
5, allée Scheffer  
L-2520 Luxembourg

#### En France:

CACEIS Bank France  
1/3, place Valhubert  
F-75013 Paris

# AIMS GLOBAL OPPORTUNITIES FUND

## Rapport du Conseil d'Administration

### RAPPORT ANNUEL DE GESTION - EXERCICE 2021

#### **2021 : La science gagne à nouveau**

Après une année de destruction économique apportée par la pandémie de Covid-19, les laboratoires de recherche sur les vaccins de par le monde se sont précipités pour fournir aussi rapidement et aussi sûrement que possible un vaccin qui permettrait d'atténuer les tensions économiques créées par les confinements dus à la pandémie.

L'activité économique mondiale a redémarré aussi vite qu'elle s'était arrêtée, les institutions mondiales ont été généreuses en dépenses par le biais d'énormes programmes de création de dettes, afin d'atténuer les effets négatifs de la pandémie. Les marchés ont apprécié cette arrivée de liquidités, en enregistrant de nouveaux sommets historiques au cours de l'année. L'afflux d'argent, conjugué à la destruction de la chaîne d'approvisionnement, qui a provoqué la montée en flèche des prix des matériaux de base, a donné lieu au retour de l'inflation dans la narration. Les effets de l'inflation ont entraîné une hausse mécanique des rendements mondiaux et une forte dynamique pour les actions, en particulier pour les valeurs industrielles et les matériaux de base.

La hausse de l'inflation a suscité des discussions visant à durcir les politiques monétaires accommodantes, mais la crainte des banques centrales de voir le marché boursier s'effondrer les a empêchés d'agir en 2021. Ils ont plutôt qualifié la situation de "transitoire", sans préciser la durée de la transition.

Les marchés ne croient toujours pas au caractère transitoire de la situation, car les chiffres de l'inflation continuent d'augmenter et les taux mondiaux remontent graduellement, ce qui maintient le marché crédit sous pression.

Ce qui a finalement poussé certaines banques centrales (FED-BCE) à annoncer des mesures pour contenir la hausse de l'inflation en 2022.

2022, devrait être une année de consolidation plutôt que d'expansion pour les marchés boursiers avec un risque de baisse étant donné la combinaison du ralentissement économique anticipé et de la réduction des liquidités fournies par les banques centrales des pays développés.

#### **AIMS LOW VOLATILITY FUND**

La stratégie d'AIMS LOW VOLATILITY FUND s'est articulée autour de 3 piliers au cours de l'année:

- Premier pilier : Exposition aux ETFs actions couvrant les principales régions du monde : Europe, Etats-Unis, marchés émergents et actions mondiales.
- Deuxième pilier : Exposition à des fonds de crédit à faible volatilité et à des obligations afin de réduire la volatilité globale du portefeuille.
- Troisième pilier : Exposition à des fonds ayant des stratégies d'actions alternatives afin d'améliorer le profil de rendement total des fonds.

#### **Performance par part 2021 :**

Part I :	+1.26%
Part R :	+0.72%
Part E plus :	+0.52%
Part A (USD) :	-7.45%

Aux Porteurs de parts de  
**AISM GLOBAL OPPORTUNITIES FUND**  
21, rue Aldringen

L-1118 LUXEMBOURG

## **RAPPORT DU REVISEUR D'ENTREPRISES AGREE**

### **Rapport sur l'audit des états financiers**

#### **Opinion**

Nous avons effectué l'audit des états financiers de **AISM GLOBAL OPPORTUNITIES FUND** (le « Fonds ») comprenant le bilan au 31 décembre 2021 ainsi que le compte de profits et pertes pour l'exercice clos à cette date, et les notes aux états financiers, incluant un résumé des principales méthodes comptables.

A notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement dans tous leurs aspects significatifs donnent une image fidèle de la situation financière du Fonds au 31 décembre 2021, ainsi que des résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément aux obligations légales et réglementaires relatives à l'établissement et à la présentation des états financiers en vigueur au Luxembourg.

#### **Fondement de l'opinion**

Nous avons effectué notre audit en conformité avec la loi du 23 juillet 2016 relative à la profession de l'audit (la loi du 23 juillet 2016) et les normes internationales d'audit (ISA) telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de la loi du 23 Juillet 2016 et des normes ISA telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la CSSF sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités du réviseur d'entreprises agréé pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes également indépendants du Fonds conformément au code international de déontologie des professionnels comptables, y compris les normes internationales d'indépendance, publié par le Comité des normes internationales d'éthique pour les comptables (Code de l'IESBA) tel qu'adopté pour le Luxembourg par la CSSF ainsi qu'aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités éthiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

## **Autres informations**

La responsabilité des autres informations incombe au Conseil d'Administration de la Société de Gestion du Fonds. Les autres informations se composent des informations présentées dans le rapport de gestion mais ne comprennent pas les états financiers et notre rapport de réviseur d'entreprises agréé sur ces états financiers.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

## **Responsabilités du Conseil d'Administration de la Société de Gestion du Fonds et des responsables du gouvernement d'entreprise pour les états financiers**

Le Conseil d'Administration de la Société de Gestion du Fonds est responsable de l'établissement et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux obligations légales et réglementaires relatives à l'établissement et la présentation des états financiers en vigueur au Luxembourg ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre l'établissement d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des états financiers, c'est au Conseil d'Administration de la Société de Gestion du Fonds qu'il incombe d'évaluer la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si le Conseil d'Administration de la Société de Gestion du Fonds a l'intention de liquider le Fonds ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à lui.

Il incombe aux responsables du gouvernement d'entreprise de surveiller le processus d'information financière du Fonds.

## **Responsabilités du réviseur d'entreprises agréé pour l'audit des états financiers**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport du réviseur d'entreprises agréé contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi du 23 juillet 2016 et aux ISA telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la CSSF permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément à la loi du 23 juillet 2016 et aux ISA telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la CSSF, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Fonds;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par le Conseil d'Administration de la Société de Gestion du Fonds, de même que les informations y afférentes fournies par ce dernier ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par le Conseil d'Administration de la Société de Gestion du Fonds du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Cependant, des événements ou situations futurs pourraient amener le Fonds à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables du gouvernement d'entreprise notamment l'étendue et le calendrier prévu des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

**Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires**

Le rapport de gestion, est en concordance avec les états financiers et a été établi conformément aux exigences légales applicables.

Luxembourg, le 29 avril 2022

Pour MAZARS LUXEMBOURG, Cabinet de révision agréé  
5, rue Guillaume J. Kroll  
L-1882 LUXEMBOURG



Eric DECOSTER  
Réviseur d'entreprises agréé

*AISM GLOBAL OPPORTUNITIES*  
*FUND*  
**- AISM LOW VOLATILITY FUND**

AIMS GLOBAL OPPORTUNITIES FUND - AIMS LOW VOLATILITY FUND

**Etats Financiers au 31 décembre 2021**

Etat Financiers au 31 décembre 2021

*Exprimé en EUR*

<b>Actifs</b>		<b>2,578,000.86</b>
Portefeuille-titres à la valeur d'évaluation	(note 2)	2,574,614.13
<i>Prix d'acquisition</i>		2,582,244.90
<i>Moins-value non réalisée sur le portefeuille-titres</i>		(7,630.77)
Avoirs en banque et liquidités		2,984.54
Intérêts et dividendes à recevoir	(note 2)	402.19
<b>Passifs</b>		<b>31,609.81</b>
Dettes bancaires à vue		5,435.33
Rachats à payer		168.26
Autres passifs		26,006.22
<b>Actifs nets</b>		<b>2,546,391.05</b>

Changement dans le nombre de parts en circulation du 1 janvier 2021 au 31 décembre 2021

	<b>Parts en circulation au 1 janvier 2021</b>	<b>Parts souscrites</b>	<b>Parts rachetées</b>	<b>Parts en circulation au 31 décembre 2021</b>
R - EUR - Capitalisation	564.64	2,529.52	204.21	2,889.95
I - EUR - Capitalisation	2,004.00	53.00	1,818.00	239.00
Eplus - EUR - Capitalisation	1,051.00	2,291.00	2,722.00	620.00
A - USD - Capitalisation	1.00	-	-	1.00

# AIMS GLOBAL OPPORTUNITIES FUND - AISM LOW VOLATILITY FUND

## Statistiques

		<i>Exercice clôturé le:</i>	<b>31 décembre 2021</b>	<b>31 décembre 2020</b>	<b>31 décembre 2019</b>
Actifs Nets Totaux	EUR		2,546,391.05	2,262,740.76	5,792,147.56
<b>R - EUR - Capitalisation</b>					
Nombre de parts			2,889.95	564.64	915.10
Valeur nette d'inventaire par part	EUR		790.58	784.97	871.50
<b>I - EUR - Capitalisation</b>					
Nombre de parts			239.00	2,004.00	5,016.10
Valeur nette d'inventaire par part	EUR		874.90	864.05	951.48
<b>Eplus - EUR - Capitalisation</b>					
Nombre de parts			620.00	1,051.00	1,527.00
Valeur nette d'inventaire par part	EUR		83.26	82.83	91.97
<b>A - USD - Capitalisation</b>					
Nombre de parts			1.00	1.00	89.82
Valeur nette d'inventaire par part	USD		1,041.34	1,125.18	1,016.00

# AIMS GLOBAL OPPORTUNITIES FUND - AIMS LOW VOLATILITY FUND

Portefeuille-titres au 31 décembre 2021

Exprimé en EUR

Quantité	Dénomination	Devise de cotation	Prix d'acquisition	Valeur d'évaluation	% actifs nets
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs et/ou négociées sur un autre marché réglementé			151,352.32	157,459.00	6.18
<b>Actions</b>			<b>135,885.33</b>	<b>141,779.00</b>	<b>5.56</b>
	<i>Suisse</i>				
28.00	BNS	CHF	135,885.33	141,779.00	5.56
<b>Obligations</b>			<b>15,466.99</b>	<b>15,680.00</b>	<b>0.62</b>
	<i>Italie</i>				
16,000.00	RICCI SOCIETA 5.00 18-22 27/09S	EUR	15,466.99	15,680.00	0.62
Autres valeurs mobilières			61,235.20	0.00	0.00
<b>Actions</b>			<b>61,235.20</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
	<i>Italie</i>				
14,720.00	MYBEST GROUP *	EUR	61,235.20	0.00	0.00
Actions/Parts d'OPCVM/OPC			2,369,657.38	2,417,155.13	94.92
<b>Actions/Parts de fonds d'investissements</b>			<b>2,369,657.38</b>	<b>2,417,155.13</b>	<b>94.92</b>
	<i>France</i>				
90.00	LAZARD CONV GLO -AC H EUR- 3 DEC	EUR	203,495.43	199,359.00	7.83
	<i>Irlande</i>				
475.00	CORUM BUTLER OPPORTUNITIES FUND B POOL B	EUR	1,054,698.58	1,097,851.57	43.11
1,285.00	DMS UCITS-ABR DYN EQ/VOL-INS	USD	55,127.22	55,060.48	2.16
325.00	ISHARES CORE S&P 500 UCITS ETF	USD	204,358.79	224,527.88	8.82
1,730.00	ISHARES III CORE MSCI WLD ETF/CAP	USD	130,984.95	140,773.51	5.53
4,079.51	REDHEDGE RELATIVE VALUE UCITS FUND	USD	124,364.95	137,317.84	5.39
2,455.00	XTRACKERS MSCI EMERGING MKTS UCITS ICC	EUR	410,012.25	409,477.84	16.08
	<i>Luxembourg</i>				
11,135.00	ALGER SICAV - ALGER DYNAMIC OPPORTUNITIE	USD	129,850.42	130,694.02	5.13
188.00	ARISTEA SICAV - M&A OPPORTUNITIES FUND	EUR	1,111,463.37	1,119,944.56	43.98
1,980.00	DB X TRACKERS DJ EURO STOXX 50 -IC- CAP	EUR	211,936.78	204,215.90	8.02
2,530.00	FUNDSMITH EQ FEED-I-FD	EUR	206,807.02	202,713.82	7.96
180.00	HELIUM FUND SICAV	EUR	134,938.58	132,184.80	5.19
2,015.00	N1 ALP 15 MA BI-BASE- CAP	EUR	143,984.38	154,706.21	6.08
		EUR	207,055.45	209,450.88	8.23
		EUR	206,741.16	216,672.95	8.50
<b>Total portefeuille-titres</b>			<b>2,582,244.90</b>	<b>2,574,614.13</b>	<b>101.11</b>
<b>Avoirs bancaires</b>				(2,450.79)	(0.10)
<b>Autres actifs/(passifs) nets</b>				(25,772.29)	(1.01)
<b>Total</b>				<b>2,546,391.05</b>	<b>100.00</b>

\* voir Note 3

### Répartition géographique

Répartition par pays	% du portefeuille
Luxembourg	43.50
Irlande	42.64
France	7.74
Suisse	5.51
Italie	0.61
	<b>100.00</b>

### Répartition économique

Répartition par secteur	% du portefeuille
Fonds de placement	86.14
Holdings et sociétés financières	7.74
Banques, institutions financières	5.51
Constructions, matériaux de construction	0.61
	<b>100.00</b>

# AIMS GLOBAL OPPORTUNITIES FUND - AISM LOW VOLATILITY FUND

Etat des Opérations et des Variations des Actifs Nets du 1 janvier 2021 au 31 décembre 2021

*Exprimé en EUR*

Revenus		<b>24,556.94</b>
Dividendes nets		14,540.39
Intérêts nets sur obligations	(note 2)	9,886.86
Intérêts bancaires à vue		129.69
Charges		<b>124,439.63</b>
Commission de gestion	(note 5)	30,578.40
Commission de banque dépositaire et frais d'agent administratif	(note 8)	24,396.77
Taxe d'abonnement	(note 7)	514.46
Commission de performance	(note 6)	3,021.94
Frais professionnels		20,500.00
Intérêts bancaires et charges		568.38
Frais légaux	(note 4)	18,732.92
Frais de transaction	(note 10)	18,316.51
Autres charges		7,810.25
Pertes nettes des investissements		<b>(99,882.69)</b>
Bénéfice net / Perte nette réalisé(e) sur :		
- portefeuille-titres	(note 2)	(172,297.61)
- contrats futures	(note 2)	(26,275.69)
- change	(note 2)	(51,912.72)
Perte nette réalisée		<b>(350,368.71)</b>
Variation de la plus- ou moins-value nette non réalisée sur :		
- portefeuille-titres	(note 2)	395,083.50
- contrats futures	(note 2)	(1,550.99)
Augmentation des actifs nets résultant des opérations		<b>43,163.80</b>
Souscriptions parts de capitalisation		2,192,439.88
Rachats parts de capitalisation		(1,951,953.39)
Augmentation des actifs nets		<b>283,650.29</b>
Actifs nets au début de l'exercice		<b>2,262,740.76</b>
Actifs nets à la fin de l'exercice		<b>2,546,391.05</b>

*AISM GLOBAL OPPORTUNITIES*  
*FUND*  
**Notes aux états financiers**

# AIMS GLOBAL OPPORTUNITIES FUND

## Notes aux états financiers au 31 décembre 2021

### Note 1 - Généralités

AIMS GLOBAL OPPORTUNITIES FUND (le « Fonds ») est un Fonds Commun de Placement à compartiments multiples de droit luxembourgeois, soumis à la Partie I de la Loi du 17 Décembre 2010 (« Loi de 2010 »), telle que modifiée, qui transpose la directive 2009/65/CE du Parlement Européen et du Conseil du 13 juillet 2009. Le Fonds a été constitué à Luxembourg le 14 décembre 2011 et publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, Luxembourg (le « Mémorial ») le 27 décembre 2011 après avoir été déposé au registre de commerce et des sociétés de et à Luxembourg (« le Règlement de Gestion »), pour une durée illimitée, par la Société de Gestion ALPHA INVESTOR SERVICES MANAGEMENT établie à Luxembourg.

Au 31 décembre 2021, le compartiment ci-dessous est actif:

#### - AISM LOW VOLATILITY FUND

Le Fonds offre 4 classes de parts de capitalisation pour le compartiment AISM LOW VOLATILITY FUND:

- les parts de Catégorie R : Parts de capitalisation libellées dans la devise de référence du compartiment qui se distinguent des parts de catégorie I par une structure de différente de frais et commissions.
- les parts de Catégorie I : Parts de capitalisation libellées dans la devise de référence du compartiment qui se distinguent des parts de la Catégorie R par le fait qu'elles s'adressent à l'attention exclusive d'investisseurs institutionnels au sens de la Loi de 2010 et par une structure différente des commissions de gestion.
- les parts de Catégorie Eplus : Parts de capitalisation libellées dans la devise de référence du compartiment qui se distinguent des parts de Catégories I et R par le fait qu'elles sont admises à la cotation sur le marché « ATFund » MTF géré par la Bourse italienne. Elles ont une structure de frais similaire à celles des parts de la Catégorie R, telle que spécifiée dans la fiche signalétique du compartiment présentée dans le prospectus.
- les parts de Catégorie A : Parts de capitalisation qui se distinguent des parts de catégorie R par le fait qu'elles sont libellées en USD. Elles ont une structure de frais similaire à celle des parts de catégorie R. Cette catégorie de parts bénéficie d'une couverture par rapport aux variations des dérivés. Elles sont destinées également aux investisseurs privés.

Le prospectus, le règlement de gestion, les rapports annuels révisés par le réviseur d'entreprises agréé et les rapports semi-annuels non révisés sont tenus à la disposition des porteurs de parts sans frais au siège social de la Société de Gestion.

L'objectif du Fonds est d'offrir aux investisseurs, par le biais des compartiments disponibles, un véhicule d'investissement leur donnant la possibilité de participer à une gestion professionnelle active de portefeuilles diversifiés d'actifs financiers éligibles, en tenant compte du degré de risque auquel l'investisseur est prêt à faire face.

### Note 2 - Principales méthodes comptables

#### a) Généralités

Les méthodes comptables du Fonds sont conformes à la réglementation luxembourgeoise.

#### b) Présentation des états financiers

Les états financiers du Fonds sont présentés en accord avec la réglementation et les principes comptables généralement admis au Luxembourg concernant les organismes de placement collectif.

# AIMS GLOBAL OPPORTUNITIES FUND

## Notes aux états financiers au 31 décembre 2021 (suite)

### Note 2 - Principales méthodes comptables (suite)

#### c) Conversion des devises étrangères

Les états financiers du Fonds sont exprimés en euros (EUR) et l'état des actifs nets, l'état des opérations et des variations des actifs nets et du portefeuille-titres sont exprimés dans cette devise.

Les actifs et passifs libellés dans une devise autre que l'EUR sont convertis au cours de change en vigueur à la date de clôture. Tous les bénéfices et pertes de change résultant de cette évaluation sont inscrits dans l'état des opérations et des variations des actifs nets.

Le coût d'acquisition des titres libellés dans une devise autre que l'EUR est converti au cours de change en vigueur à la date de transaction.

Les produits et les charges libellés dans une devise autre que l'EUR sont convertis au cours de change en vigueur à la date de transaction.

Cours de change au 31 décembre 2021 :

1 EUR =	1.56120 AUD	1 EUR =	0.83861 GBP
1 EUR =	1.03485 CHF	1 EUR =	1.13185 USD

#### d) Portefeuille-titres

La valeur de toutes les valeurs mobilières ou instruments du marché monétaire et/ou instruments financiers dérivés qui sont négociés ou cotés sur une bourse de valeurs officielle ou tout autre marché organisé est déterminée sur base des derniers cours connus à la clôture des bureaux la veille du jour d'évaluation à l'exception des valeurs mobilières, instruments du marché monétaire et/ou instruments financiers dérivés qui sont négociés ou cotés sur une bourse asiatique pour lesquels les derniers cours connus au jour d'évaluation seront pris en compte.

La valeur de toutes les valeurs mobilières ou instruments du marché monétaire et/ou instruments financiers dérivés qui sont négociés sur un marché réglementé est déterminée sur base des derniers cours connus à la clôture des bureaux la veille du jour d'évaluation à l'exception des valeurs mobilières, instruments du marché monétaire et/ou instruments financiers dérivés qui sont négociés ou cotés sur un marché réglementé asiatique pour lesquels les derniers cours connus au jour d'évaluation seront pris en compte.

Dans la mesure où des valeurs mobilières en portefeuille au jour d'évaluation n'ont pas été négociées ou cotées sur une bourse ou un marché réglementé la veille de ce jour ou le jour concerné en ce qui concerne les valeurs mobilières négociées ou cotées sur une bourse ou sur un marché réglementé asiatique ou, si pour des valeurs cotées ou négociées sur une bourse ou un marché hors bourse, le prix déterminé conformément aux deux paragraphes précédents n'est pas représentatif de la valeur réelle de ces valeurs mobilières, celles-ci seront évaluées sur base de la valeur probable de réalisation, laquelle doit être estimée avec prudence et bonne foi par le Conseil d'Administration de la Société de Gestion du Fonds.

La valeur des instruments financiers dérivés qui ne sont pas cotés sur une bourse de valeurs ou négociés sur un autre marché organisé sera déterminée quotidiennement d'une manière fiable et vérifiée par un professionnel compétent nommé par la Société de Gestion conformément à la pratique du marché.

Les actions ou parts d'organismes de placement collectif de type ouvert seront évaluées à leurs dernières valeurs nettes d'inventaire disponibles, réduites éventuellement des commissions applicables.

La valeur des instruments du marché monétaire qui ne sont pas cotés sur une bourse de valeurs ou négociés sur un autre marché sera basée sur la valeur nominale plus tous les intérêts capitalisés ou sur base du coût amorti.

## AIMS GLOBAL OPPORTUNITIES FUND

### Notes aux états financiers au 31 décembre 2021 (suite)

#### Note 2 - Principales méthodes comptables (suite)

Les plus ou moins-values réalisées sur ventes de titres sont calculées sur base du coût moyen des titres vendus et sont comptabilisées dans l'état des opérations et des variations des actifs nets. Conformément aux lois et règlements en vigueur au Luxembourg, les variations de plus ou moins-values non réalisées sur titres figurent également dans l'état des opérations et des variations des actifs nets.

##### e) Evaluation des contrats futures

Les contrats futures sont évalués à leur valeur de liquidation basée sur le dernier cours de compensation disponible sur le marché organisé sur lequel ils sont négociés. Les plus et moins-values non réalisées en résultant figurent dans l'état des actifs nets et la variation de la plus ou moins-value nette non réalisée en résultant figure dans l'état des opérations et des variations des actifs nets.

##### f) Frais d'établissement

Les frais d'établissement sont amortis sur une période de 5 ans, à compter de la date de constitution du Fonds. Au 31 décembre 2021, les frais d'établissement ont été totalement amortis.

##### g) Revenus

Les intérêts bancaires sont enregistrés au prorata temporis. Les dividendes sont renseignés à la date d'exécution du dividende. Les intérêts courus produits par les titres sont provisionnés à chaque date de calcul de la valeur nette d'inventaire.

##### h) Intérêts et dividendes à recevoir

Le poste « Intérêts et dividendes à recevoir » contient la somme nette des intérêts et dividendes à recevoir.

#### Note 3 - Cotation du titre MYBEST

Au 31 décembre 2020, le titre MYBEST (ISIN Code : IT00005119109) représentait une position de 61,235.20 euros dans le portefeuille titres. La cotation de ce titre est suspendue depuis le 7 juin 2019 et en février 2020, la société MYBEST après une assemblée générale extraordinaire a annoncé la liquidation de la société. Depuis lors le Conseil d'Administration de la Société de Gestion du Fonds a modifié la valeur d'évaluation du titre, évaluant celle-ci à zéro, avec prudence et bonne foi. La liquidation est toujours en cours et le titre reste évalué prudemment à zéro.

#### Note 4 - Droits d'entrée, de sortie et de conversion

Pour le compartiment AISM LOW VOLATILITY FUND, une commission pourra être retenue lors d'opérations telles que décrites ci-dessous :

- 4.00% maximum de la Valeur Nette d'Inventaire au profit du distributeur et/ou de la Société de Gestion lors de souscriptions. La Société de Gestion peut renoncer à ces droits d'entrée. Pour la part Eplus aucun droit d'entrée n'est appliqué.
- 2.00% maximum de la Valeur Nette d'Inventaire au profit du distributeur, de la Société de Gestion et/ou du Compartiment lors de rachats. La Société de Gestion peut renoncer à ces droits de sortie. Pour la part Eplus aucun droit de sortie n'est appliqué.
- 2.00% maximum de la Valeur Nette d'Inventaire au profit du distributeur et/ou de la Société de Gestion lors de conversion de parts. La Société de Gestion peut renoncer à ces droits de conversion.

## AIMS GLOBAL OPPORTUNITIES FUND

### Notes aux états financiers au 31 décembre 2021 (suite)

#### Note 5 - Commission de gestion

Le Fonds est géré pour le compte des Porteurs de Parts par la Société de Gestion ALPHA INVESTOR SERVICES MANAGEMENT dont le siège social est établi à Luxembourg. La Société de Gestion perçoit une commission de :

- 1.20% maximum par an pour les Parts de Catégorie I
- 1.40% maximum par an pour les Parts de Catégorie R
- 2.00% maximum par an pour les Parts de Catégorie A, Eplus

Cette commission est calculée sur l'actif net moyen attribuable aux parts durant le mois en question.

La Catégorie de parts Eplus supportera les coûts liés à l'Appointed Intermediary, Equita SIM (siégeant Via Filippo Turati 9, I-20121 Milan). Ces coûts fixes sont de 3,000.00 euros la première année, et de 2,500.00 euros à partir de la seconde année.

#### Note 6 - Commission de performance

Une commission de performance est calculée depuis le 1 janvier 2021.

La commission de performance peut être perçue uniquement en cas d'une différence positive absolue au profit de l'investisseur entre la Valeur Nette d'Inventaire et la Valeur Nette d'Inventaire de référence (i.e. une performance positive absolue). La Valeur Nette d'Inventaire de référence représente la Valeur Nette d'Inventaire par Part à la fin de la période de performance précédente. La commission de performance par classe de Parts sera équivalente à 15% du résultat net positif de la classe de Parts depuis le dernier paiement de la commission de performance. Si la Valeur Nette d'Inventaire par Parts est inférieure à la Valeur Nette d'Inventaire de référence, aucune provision pour la commission de performance ne sera faite.

La Commission de performance est soumise à un High water mark réinitialisé tous les trois ans à la fin du mois de décembre de la troisième année depuis le début de la période de performance concernée.

La commission de performance est calculée et provisionnée à chaque jour de détermination de la Valeur Nette d'Inventaire sur base de la Valeur Nette d'Inventaire après déduction de tous les dépenses, y compris, entre autres, les commissions de souscriptions et de rachat, les commissions de gestion et de société de gestion (la commission de performance étant exclu) et les ajustements des rachats pendant la période de performance concernée.

La commission de performance est payée annuellement à terme échu.

Au 31 décembre 2021, une commission de performance s'élevant à 3,021.94 euros a été versée à la Société de Gestion.

# AIMS GLOBAL OPPORTUNITIES FUND

## Notes aux états financiers au 31 décembre 2021 (suite)

### Note 6 - Commission de performance (suite)

En application des orientations ESMA sur les commissions de performance (ESMA34-39-992) et la Circulaire CSSF 20/764, le tableau ci-dessous présente le montant des commissions de performance chargées pour chaque catégorie d'actions concernée ainsi que le pourcentage de ces commissions calculé en fonction de la Valeur Nette d'Inventaire (« VNI ») de la catégorie d'actions. Seules les catégories d'actions pour lesquelles des commissions de performance ont été chargées sont présentées.

Compartiments	Classe d'actions	Code ISIN	Devise du compartiment	Montants des commissions de performance et de cristallisation au 31/12/21 (en devise du compartiment)	VNI moyenne de la Classe d'actions (en devise du compartiment)	% de la VNI moyenne de la Classe d'actions
AIMS LOW VOLATILITY FUND	R - EUR	LU0677960808	EUR	2,296.89	2,284,745.95	0.09%
	I - EUR	LU0677960717	EUR	691.39	209,103.30	0.03%
	Eplus - EUR	LU1280406684	EUR	33.10	51,621.76	0.00%
	A - USD	LU1919864667	EUR	0.56	920.04	0.00%

### Note 7 - Taxe d'abonnement

Le Fonds est régi par les lois fiscales luxembourgeoises.

En vertu de la législation et des règlements actuellement en vigueur, le Fonds est soumis, à une taxe d'abonnement au taux annuel de 0.05% pour les parts de Catégorie R, Eplus et A, et de 0.01% pour les parts de Catégorie I, calculée et payable par trimestre sur base de l'actif net à la fin de chaque trimestre.

Selon l'article 175 de la loi de 2010, les actifs nets investis en OPC déjà soumis à la taxe d'abonnement sont exonérés de cette taxe.

### Note 8 - Banque Dépositaire et Agent Administratif

Conformément aux contrats signés le 19 août 2016, la Société de Gestion a nommé CACEIS Bank, Luxembourg Branch en qualité de Banque Dépositaire et d'Agent Administratif. En rémunération de ses services, CACEIS Branch, Luxembourg Branch reçoit une commission de 0.225% max par an de l'actif net moyen du compartiment au cours de chaque trimestre écoulé. Au 31 décembre 2021, la commission versée conformément à ces contrats s'élève à EUR 24,396.77, bien que le prospectus mentionne une rémunération minimum à verser de EUR 50,000.00 par an.

CACEIS Bank, Luxembourg Branch a confirmé que ce montant minimum n'est pas d'application, et que la somme non-perçue en relation avec ce montant minimum ne sera pas réclamée.

Cette mention d'un montant minimum a été corrigée dans le dernier prospectus du Fonds datant de janvier 2022. Il est spécifié qu'en rémunération de ses services, CACEIS Bank, Luxembourg Branch recevra une commission entre 0.03% et 0.07% par an de l'actif net moyen du compartiment au cours de chaque trimestre écoulé, avec un minimum de EUR 22,000.00 par an.

### Note 9 - Changements dans la composition du portefeuille-titres

Les changements dans la composition des portefeuille-titres sont disponibles sur simple demande et sans frais au siège du Fonds et peuvent être demandés auprès des institutions chargées du service financier.

## AISM GLOBAL OPPORTUNITIES FUND

### Notes aux états financiers au 31 décembre 2021 (suite)

#### **Note 10 - Frais de transaction**

Le Fonds supporte des frais de transaction qui sont composés des frais de courtage, des taxes, des frais de banque dépositaire relatifs aux achats et ventes de valeurs mobilières, instruments du marché monétaire et d'autres actifs éligibles.

#### **Note 11 - Evènement post-clôture**

Le 18 février 2022, le Fonds a lancé le compartiment STABLE UNCORRELATED INNOVATIVE THEMES. Le Fonds offre 4 classes de parts (I, IH, R, RH) émises sous forme de parts de capitalisation et de distribution pour ce compartiment. Les classes de parts I - USD - Capitalisation et IH - EUR - Capitalisation ont été lancées le 18 février 2022.

# AIMS GLOBAL OPPORTUNITIES FUND

## Informations non auditées

### Méthode de détermination du risque global

Tel que défini dans le prospectus, l'approche par la méthode des engagements est celle choisie pour la détermination du risque global.

### Securities Financing Transactions and of Reuse regulation (« SFTR »)

Le Fonds n'utilise aucun instrument entrant dans le champ d'application SFTR.

### UCITS V : Politique de rémunération

- a) Le Comité de Direction a fait valider par le Conseil d'Administration du 31 mars 2021 la mise à jour périodique de la politique de rémunération.
- b) Le montant total des rémunérations payées pour l'exercice 2021 par la Société de gestion à son personnel est de 1,084,791.79 euros.  
Ces rémunérations comportent une composante variable (bonus discrétionnaire) égale à 150,000.00 euros, provisionnée pour l'année 2021 et qui a été approuvée par le Conseil d'Administration de la Société de gestion tenu le 24 février 2022.  
L'OPCVM ne verse aucune rémunération ni aucune commission de performance aux salariés de la Société de gestion.
- c) Rémunérations salariés Cadres : 898,970.90 euros  
Rémunérations salariés non cadres : 185,820.89 euros
- d) Rémunérations variable (bonus discrétionnaire) des salariés Cadres : 140,000.00 euros  
Rémunérations variable (bonus discrétionnaire) des salariés non-cadres : 10,000.00 euros
- e) Le Conseil d'Administration vérifie une fois par an, lors de l'approbation des comptes annuels, la mise en œuvre de cette politique de rémunération.